

RENTREE 2017 : QUAND BLANQUER RE-IMPRIME SA MARQUE...

Véritables « madeleines de Proust » de notre nouveau ministre, les évaluations sont de retour... En effet, déjà en 2009, sous la commande de N. Sarkozy, soucieux de soigner sa droite réactionnaire, le même J.M. Blanquer, alors ambitieux directeur de l'enseignement scolaire impose des évaluations nationales en CE₁ et CM₂, évaluations mises en place en janvier 2009.

Jusqu'en 2012, date de leur disparition, celles-ci vont être l'objet de contestations grandissantes de la part des enseignant-es auxquelles elles ont été imposées.



Pourquoi tant de résistances de la part des professeur-es ?

...Il y a la raison officielle et les objectifs officiels.... Selon un rapport publié par la revue « Education et Formation »* en 2015, des confusions d'interprétation entre bilan et diagnostic semblent volontairement avoir été effectuées au long de ces « évaluations Blanquer » (du nom qu'on leur a donné à l'époque).

En effet, celles-ci ne reposent alors pas sur les progrès réalisés par les élèves, mais sur des instantanés de leur connaissance, photographies prises à un instant T de leur parcours. Aucune relation n'est alors établie entre le niveau de base de ces élèves et leur milieu économique et social. De facto, ces évaluations ont pu servir de baromètre de contrôle des enseignant-es !

Pour la première fois sont ainsi mise en place des évaluations uniquement basées sur l'assimilation des programmes par les élèves. Une façon déguisée de contrôler leurs acquis ainsi mais aussi le travail de leurs enseignant-es.

Quid de la lecture des résultats ?

Dès janvier 2009, une grande variabilité de résultats entre les écoles est pointée du doigt. Certaines d'entre elles ayant bénéficié de la présence d'inspecteurs contrôlant la qualité de leur mise en place.

Le Haut Conseil de l'Éducation (HCE), dénonce aussi le manque de fiabilité scientifique de ces mêmes évaluations. Les indicateurs de compétences de base s'agissant des acquis fondamentaux en français et en mathématiques sont alors jugés partiels et peu exigeants.

Enfin, des questions se portent également sur leur mise en place d'un point de vue « pratico-pratique ». La manière dont elles sont renseignées n'étant ni contrôlée, ni harmonisée..... bref, une belle cacophonie !!

Malgré ces fausses notes jouées en 2009, la même partition va-t-elle être exécutée, sans dissonance, six ans plus tard ?

* http://cache.media.education.gouv.fr/file/revue_86-87/63/8/depp-2015-EF-86-87_424638.pdf